



Rémi
RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE
DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

FORMULAIRE D'EXTENSION SUR UNE LIGNE SCOLAIRE D'UN ABONNEMENT DÉPARTEMENTAL RÉMI ZEN

VOTRE
PHOTO

(Photo d'identité
obligatoire pour ceux
ne disposant pas d'une
carte JV MALIN Rémi)

PARTIE À REMPLIR PAR LE TITULAIRE DE LA CARTE (En lettres capitales)

☐ Mme ☐ M. Nom ⁽¹⁾ : _____
Prénom ⁽¹⁾ : _____ Né(e) le ⁽¹⁾ : _____
N° ⁽¹⁾ : _____ Adresse ⁽¹⁾ : _____
Code postal ⁽¹⁾ : _____ Ville ⁽¹⁾ : _____
Téléphone fixe : _____ Portable ⁽¹⁾ : _____
E-mail ⁽¹⁾ : _____
Numéro de carte JV MALIN Rémi (pour les détenteurs d'une carte) : _____
Ligne(s) empruntée(s) ⁽¹⁾ : _____ Commune de montée ⁽¹⁾ : _____
Point de montée ⁽¹⁾ : _____
Point de descente - Nom établissement scolaire (hors 1er degré) ⁽¹⁾ : _____
Date de début de l'abonnement souhaitée ⁽¹⁾ : _____

Liste des lignes scolaires sur le site internet sur : TRANSPORTS SCOLAIRES > HORAIRES LIGNES SCOLAIRES
(Pour recevoir les infos réseau, n'oubliez pas de cocher les cases en-dessous dans l'encadré vert)

Je soussigné(e), (pour les mineurs, nom et prénom du représentant légal)

Nom ⁽¹⁾ : _____
Prénom ⁽¹⁾ : _____

Certifie l'exactitude des informations ci-dessus

(1) Champ obligatoire

CHOIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL OU MENSUEL (Cocher votre choix)

ABONNEMENT MENSUEL CAR RÉMI ZEN

☐ Paiement au comptant
(55,60 €)
Nombre de mois d'utilisation :
Total coût abonnement :

ABONNEMENT ANNUEL CAR RÉMI ZEN ⁽²⁾

☐ Prélèvement bancaire
(55,60 € x 10 mois)
☐
☐ Paiement au comptant
(535 €)
☐

ABONNEMENT MENSUEL CAR RÉMI JEUNE ZEN

☐ Paiement au comptant
(25 €)
Nombre de mois d'utilisation :
Total coût abonnement :

ABONNEMENT ANNUEL CAR RÉMI JEUNE ZEN ⁽²⁾

☐ Prélèvement bancaire
(25€ x 10 mois)
☐
☐ Paiement au comptant
(250 €)
☐

SIGNATURE DU TITULAIRE OU DU REPRÉSENTANT LÉgal

- ☐ J'accepte les conditions de traitement de mes données à caractère personnel
- ☐ J'accepte de recevoir les offres et informations commerciales du réseau Rémi
- ☐ J'accepte de recevoir des informations par e-mail et/ou SMS relatives au réseau de transport Rémi
- ☐ Je joins un RIB (uniquement pour le prélèvement bancaire des abonnements annuels) + pièce d'identité ⁽²⁾
- ⁽²⁾ Le traitement du dossier peut être retardé si les pièces justificatives et les données sont incomplètes

Date et Signature précédée de la mention «Lu et approuvée»

Cadre réservé à l'instruction par l'administration

Date transmission de la demande au gestionnaire : __/__/__

Décision : Accord ☐ Refus ☐ Date décision : __/__/__

Formulaire à rendre sur place ou par courrier à l'adresse suivante :
Rémi 41 : Gare de Blois Rémi Cars 70 boulevard Daniel Dupuis 41000 Blois

Ce formulaire n'est pas destiné aux élèves bénéficiant du transport scolaire gratuit qui doivent s'inscrire sur :
<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/transport-scolaires/inscriptions/>

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (À remplir & signer par le titulaire du compte)

☐ Mme	☐ M.	Nom (1) :	
Prénom (1) :		Né(e) le (1) :	
N° (1) :		Adresse (1) :	
Code postal (1) :		Ville (1) :	
Téléphone fixe :		Portable (1) :	
BIC (1) :		Paiement : Récurrent, le 8 de chaque mois	
IBAN (1) :			
(1) Champ obligatoire			

En signant ce mandat, vous autorisez Transdev Loir-et-Cher Mobilités à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Transdev Loir-et-Cher Mobilités. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Identifiant du créancier : FR87ZZZ8A68D4

Date & signature

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ABONNEMENT ANNUEL

1. Conditions d'Utilisation

Conformément au règlement du transport scolaire régional, les conditions d'utilisation des abonnés sur lignes scolaires sont les mêmes que les usagers non ayants droit non scolaires à savoir :

- Les demandes d'inscription ne pourront être traitées qu'au moment où l'ensemble des effectifs seront connus et affectés à un service, le cas échéant à une période post rentrée. Elles seront priorisées selon la date d'arrivée ;
- La demande d'inscription devra être faite en amont et l'utilisation ne pourra être effective qu'après validation de la demande ;
- L'abonnement vaut pour l'offre actuelle à savoir sous réserve d'un point d'arrêt et d'un circuit existant et sans circulation pendant les vacances scolaires ;
- L'accessibilité PMR sur les lignes scolaires n'est pas garantie.

2. Paiement

L'abonnement est souscrit auprès des délégataires missionnés par la Région (Transdev Loir-et-Cher Mobilités). Le payeur peut être différent de l'abonné titulaire. Il doit obligatoirement être majeur. Le paiement a lieu au moment de l'achat de l'abonnement. Pour les abonnements annuels, les mensualités sont prélevées à partir du 8 de chaque mois. En cas de rejet de prélèvement ou de chèque, l'abonnement est immédiatement suspendu. Des frais bancaires seront ajoutés à la somme due. La régularisation doit être effectuée directement auprès des délégataires mandatés avant la fin du mois concerné.

3. En cas de perte, vol, dysfonctionnement de la carte

En cas de perte, vol ou dysfonctionnement de la carte sans contact Rémi, contactez le 0.806.70.33.33

4. Résiliation du contrat à l'initiative du payeur

Suspension et résiliation possible pour les abonnements annuels, au plus tard le 24 du mois pour effectivité au début du mois suivant. La demande devra être effectuée directement auprès de votre agence Rémi.

5. Résiliation à l'initiative de Rémi

En cas de deux impayés successifs. Rémi se réserve le droit de refuser toute nouvelle demande d'abonnement à un payeur ou un abonné dont le contrat a déjà été résilié pour fraude établie ou défaut de paiement.

6. Le remboursement

Le remboursement est calculé au prorata des sommes versées.

7. Responsabilités du payeur et de l'abonné

Les conditions générales s'imposent à la fois au payeur et à l'abonné.

Retrouvez le règlement complet sur www.remi-centrevaldeloire.fr

PROTECTION & UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

En sa qualité de Responsable de Traitement, la Région Centre-Val de Loire collecte et traite vos données personnelles dans le respect de la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles.

Les informations collectées dans ce formulaire sont destinées d'une part à l'inscription, au suivi et à l'amélioration de la qualité des services en matière de transport scolaire et d'autre part à la gestion de la billettique dans le cadre de l'accès au transport scolaire. De la responsabilité propre aux délégataires routiers ce formulaire permet par ailleurs la gestion du paiement de l'abonnement et, après consentement, l'envoi d'informations commerciales sur le réseau REMI. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Région Centre-Val de Loire.

Les destinataires des données, dans la stricte limite de ce qui est nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions, sont :

Pour les délégataires routiers : la Direction Financière, la Direction Informatique, la Direction Marketing ;

Pour la Région Centre Val de Loire : la Direction Générale des Mobilités Durables, les prestataires billettiques, l'éditeur du logiciel de gestion du transport scolaire.

Les données recueillies sont conservées pendant 3 ans à compter de la collecte des données.

Conformément à la Règlementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles ainsi que de celui d'en demander l'effacement (droit à l'oubli). Vous disposez également du droit de vous opposer au traitement de vos données et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable, sous réserve des motifs légitimes impérieux dont pourrait justifier la Région Centre-Val de Loire pour conserver vos données.

Ces droits peuvent être exercés directement en justifiant de votre identité auprès du DPO de La Région Centre-Val de Loire :

contact.rgpd@centrevaldeloire.fr Vous disposez par ailleurs du droit de saisir la Commission Nationale

de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07,

de toute réclamation se rapportant à la manière dont La Région Centre-Val de Loire collecte et traite vos données.